

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

Jérôme Rivière denonce un embrigadement scolaire

- Politique -

Date de mise en ligne : dimanche 2 avril 2006



Nice Premium



Comme vous avez pu [le lire dans nos colonnes](http://www.nice-premiere.com/article.php3?id_article=543) [http://www.nice-premiere.com/article.php3?id_article=543] comme dans celles de Nice Matin, les groupes scolaires grassois se retrouvent entre le marteau et l'enclume concernant cette affaire née d'un projet scolaire pédagogique ayant pour thème l'art et la manière de revendiquer.

Nice Première a interrogé le Député Jérôme Rivière qui, avec deux autres Députés Locaux Michèle Tabarot et Lionel Luca, s'est clairement positionné contre cette action pédagogique.



Nice Première : Comment vous positionnez-vous face à cette initiative pédagogique ?

Jérôme Rivière : Jules Ferry, "père" de l'école de la République affirmait aux instituteurs : "Vous ne troublez pas la conscience des enfants et de leurs parents". Cette initiative est de nature à jeter un trouble important dans l'esprit des enfants comme de toute leur famille. Il s'agit donc d'une très mauvaise initiative.

NP : Pourquoi avoir considéré ce projet comme une incitation à la revendication ?

JR : Parce que c'est clairement le cas. Cette soit disant initiative pédagogique se conclue par une manifestation - exposition. Ainsi se trouve mis en valeur pour les enfants l'intérêt de revendiquer dans la rue. Comment enseigner le respect d'autrui, la connaissance des règles de vie en société si l'accent est mis par les équipes pédagogiques sur la revendication ? Et enfin, la démocratie c'est avant tout le principe de la représentativité à travers le vote.

NP : Comment avez-vous été informé de cette initiative ?

JR : J'ai reçu plusieurs mails sur mon site, www.jerome-riviere.fr [http://www.jerome-riviere.fr], de lecteurs de Nice Matin surpris par cette initiative et qui me demandaient d'agir.

Un peu plus tard l'association SOS Education, association sérieuse et que je connais bien, m'a sollicité dans le même sens.

NP : Est-ce le fond ou la forme, ou les deux réunis, qui vous dérange dans cette action ?

JR : A l'heure où notre pays connaît une grave crise d'identité ; alors que les violences urbaines de la fin de l'année dernière comme des jours passés montrent l'absence de civisme d'une partie de notre population, enseigner la

revendication dans la rue à des enfants d'une dizaine d'années n'est pas une priorité bien au contraire !

Oui il est important d'enseigner aux plus jeunes leurs droits, mais je rappellerai que connaître ses devoirs me semble la priorité aujourd'hui ! L'éducation civique c'est l'enseignement de la démocratie représentative, de ses institutions et du principe des élections à bulletin secret.

NP : Vous avez souligné la concomitance de ce projet avec les évènements que traverse le Pays. Pour quelles raisons ?

JR : Les tentatives de manipulation des plus jeunes sont très fortes. Comment croire que les collégiens et lycéens qui manifestent dans la rue connaissent les textes qui régissent le CPE ? Leur manifestation est plutôt l'expression d'une angoisse manipulée par les syndicats et partis de gauche.

La manifestation - exposition de Grasse participe me semble t-il à ce trouble de la conscience.

NP : Pour finir, quelles seront les suites que vous donnerez à cette « affaire » ?

JR : Avec Michèle Tabarot et Lionnel Luca nous interpellons le Ministre de l'Education Nationale pour dénoncer ce qui ressemble très fortement à de l'embrigadement !